



**ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE
ANTENNE HANDICAP MENTAL**

Rapport annuel 2025

Billet de la Présidente

L'année 2025 a été marquée, à nouveau, par des inquiétudes financières pour Antenne Handicap. Cette situation a obligé le comité et les permanents à se réunir exceptionnellement en début d'année pour analyser la situation en profondeur et identifier des pistes d'amélioration. Une action de récolte de fonds a été initiée, mais en attendant d'en connaître les résultats, notre association devra respecter strictement les engagements pris dans le sous-contrat avec sa faîtière.

Le canton nous a généreusement augmenté notre subvention, mais les demandes et besoins sont très importants

et c'est souvent à grand regret que notre association doit limiter son action pour préserver sa santé financière.

Toutefois, ces réflexions économiques moroses ne doivent pas nous faire oublier qu'Antenne Handicap s'est de nouveau affichée en 2025 comme un acteur important pour la défense des droits des personnes en situation de handicap. Le canton, et aussi d'autres entités comme les médias, les écoles ou les associations, considèrent notre association comme un interlocuteur privilégié pour les questions concernant le handicap intellectuel et nous consultent régulièrement.

Antenne Handicap a aussi développé des collaborations innovantes avec des acteurs culturels comme la fondation Ton sur Ton et les Hyperartistes qui font rayonner notre association.

Le comité a également initié fin 2025 la réflexion concernant le remplacement de sa directrice, qui prendra sa retraite en février 2027. Ces réflexions ont été interrompues par le départ de notre secrétaire-comptable et les recherches pour son remplacement. Celles-ci ont heureusement rapidement été couronnées de succès par l'arrivée de Pauline Ratzé au sein du bureau. J'en profite pour lui

souhaiter la bienvenue et surtout une très longue carrière !

Je termine en remerciant sincèrement toutes les personnes qui contribuent à la réalisation de la mission de notre association, les permanents et également l'ensemble des enseignants, assistants et animateurs et toute autre personne qui rend possible l'action d'Antenne Handicap.

Anne-Catherine Frutschi Lancaster

Mot du bureau

Inclusion – Autoreprésentation – Pleine participation à la société

Notre association n'a pas attendu les lois fédérales et cantonales, ni la Convention relative aux droits des personnes handicapées, pour défendre et promouvoir l'autodétermination et la participation des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, ces cadres légaux accompagnent, renforcent et légitiment nos revendications et nos actions. Toutefois, l'inclusion demeure un processus encore entravé par des concepts, des représentations et des préjugés hérités d'un temps révolu. C'est pourquoi notre association s'engage dans des actions de sensibilisation

destinées à un large public, qu'elle mène seule ou en partenariat avec d'autres organismes partageant les mêmes valeurs.

En 2023, notre association a répondu à un appel à projets dans le cadre de la mise en œuvre de la loi cantonale sur l'inclusion (LInCA). Notre projet, consacré à la participation à la vie politique, a été retenu. En 2025, notre association s'investit, en collaboration avec centrevue, dans un nouveau projet pilote issu de la LInCA. Celui-ci vise à faciliter l'accès à la contribution d'assistance par la création d'un réseau d'entraide.



Par ailleurs, la participation de notre association aux tables rondes consacrées à l'inclusion professionnelle et scolaire, ainsi que la promotion du film INEXCLUSIO témoignent de son implication constante dans le processus d'inclusion.

Dans ce contexte complexe, marqué par de multiples enjeux, notre association restera vigilante quant à la place réellement réservée à la personne en situation de handicap, afin d'éviter toute inclusion de façade. La personne demeurera au centre de nos réflexions et de nos actions. Elle restera pleinement partenaire du processus, afin de concrétiser le principe : « RIEN SANS NOUS ».

Simone Juillerat Meyer, directrice

Club de Formation Continue

Prestation centrale de notre association, le Club de Formation Continue (CFC) défend depuis sa création le droit des personnes avec une déficience intellectuelle à apprendre, s'exprimer et participer pleinement à la société. Inspiré des centres de formation continue ordinaires, il propose une offre variée favorisant l'autonomie, la créativité, la culture générale et le lien social.

Afin de promouvoir et de défendre l'autodétermination des personnes en situation de handicap, le Club de Formation Continue invite les étudiantes et étudiants à évaluer les cours et l'offre du programme. Huit d'entre elles sont également engagées

au sein de la Commission de la formation continue, participant aux évaluations de fins de cours et à l'élaboration des futurs programmes. Les participants jouent donc un rôle central dans le programme de cours offerts.

Commission CFC

Stéphanie Affolter

Léa Pecorelli

Bluette Baud

Céline Richon

Sylvain Baud

Sarah Riganelli

Loïc Berger

Janick-Mylène Pascal

Les besoins et les intérêts du public sont très diversifiés. Les cours abordent autant des questions du quotidien que des sujets de société : cuisine, informatique, réseaux sociaux, intelligence artificielle ou encore citoyenneté. Certains cours ont rencontré un succès particulier en 2025, comme ce fut le cas de nos « ateliers citoyens ». Ceux-ci sont proposés dans la perspective d'offrir aux personnes en situation de handicap des informations sur leurs droits ainsi que de promouvoir l'autodétermination et la citoyenneté. Les thèmes proposés en 2025 ont été :

- **Citoyenneté — Autodétermination — Autoreprésentation**, animé par Anne-Catherine Reymond et Stéphanie Mukoyi de Cap-Contact Association.

- **Récupération des droits politiques**, animé par Nathalie Christen, préposée à l'inclusion du canton de Neuchâtel.

- **L'engagement citoyen**, animé par Sandrine Chauvy et Antoine Barizzi.

Ces expériences montrent l'intérêt croissant des participantes et participants pour l'actualité, l'autodétermination et une vie plus autonome.

À travers son offre de « Samedis Découvertes », le Club de Formation Continue défend également l'accès à la culture, aux activités collectives et à la création artistique, dimensions essentielles du vivre ensemble. Les 12 Samedis Découvertes qui ont eu lieu en 2025 ont recueilli 75 inscriptions.





Le CFC en chiffres

41 cours suivis, dont 12 Samedis Découvertes

180 étudiant·e·s, dont 24 nouveaux

38 formateur·trice·s et 18 assistant·e·s

3'970 heures de présences

Avec toujours comme objectif de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, le Club de Formation Continue collabore au maximum avec des structures ouvertes au public pour son offre de cours. En 2025, nous avons collaboré avec :

- Le Conservatoire de musique neuchâtelois
- La Fondation Ton sur Ton
- Le centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)
- Les Hyperartistes
- Emuska
- Les services des sports de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel
- Neuchâtel Rando
- Résodance-Salsa

Centres aérés

Les centres aérés d'Antenne Handicap permettent aux participants de bénéficier d'activités de loisirs adaptées quelles que soient leurs difficultés. Le travail de l'association ainsi que de nos équipes d'animateurs est de permettre aux participants d'accéder sans discrimination à l'offre de loisir existante.

Ces dernières années le nombre de demandes mais surtout les besoins en accompagnement n'ont cessé d'augmenter. En effet, la prise en charge des enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme avec comportement-défis et dont le nombre a augmenté, est particulièrement

exigeante. Les difficultés financières rencontrées par notre association depuis quelques années nous empêchent de répondre favorablement à toutes les demandes. Nous informons les autorités de cette situation et mettons tout en œuvre pour trouver des moyens de financement supplémentaires.

Afin d'assurer un accompagnement dans les meilleures conditions possibles et de répondre au mieux aux attentes des participants, nous invitons, avant chaque centre aéré, les familles et les enfants à nous rencontrer lors d'une séance préparatoire. Nos équipes y font connaissance avec les

Les CA en chiffres

avril 2025

35 enfants et adolescent·e·s,
dont 3 nouveaux

4 jours d'accueil

29 animateur·trice·s

6 programmes d'activités

octobre 2025

37 enfants et adolescent·e·s,
dont 8 nouveaux

5 jours d'accueil

32 animateur·trice·s

6 programmes d'activités

enfants et les ados et peuvent poser leurs questions aux parents. Les participants peuvent proposer des idées d'activités. Ils ont été ensuite répartis dans six groupes afin de répondre au mieux aux attentes et aux rythmes de chacun.

En 2025, nos centres aérés ont accueilli 35 enfants en avril et 37 en octobre. Onze enfants ont découvert nos centres aérés pour la première fois cette année. Afin d'assurer un encadrement sécurisé et adapté à chaque participant,

nous avons engagé cette année 29 monitrices et moniteurs en avril et 32 en octobre. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur engagement et leur professionnalisme.

Parmi toutes les activités proposées cette année, les participants ont particulièrement apprécié la visite d'Aquatis à Lausanne, le centre aquatique de Bernaqua, les vélos adaptés au bord du lac, la visite de la caserne des pompiers de Neuchâtel, l'atelier musical de la Sonorie à La Chaux-de-Fonds, la visite d'Explorit Kindercity à Yverdon ainsi que la visite de la Robosphère.

Enfin, les parents et les ados reçoivent des questionnaires d'évaluation à la suite de nos centres aérés. Ces questionnaires sont adaptés pour les participants. Cela nous permet d'une part de sensibiliser les ados à l'autodétermination et d'autre part de toujours nous améliorer.





Vie de l'association

Bureau et permanence

Courossé Nadia

Donzé Quentin

Juillerat Meyer Simone

Réalisations

- Programme annuel de cours pour adultes
- Plaquettes d'activités pour enfants en âge de scolarité
- Programme annuel d'activités réalisé avec insieme et cerebral Neuchâtel
- Publications sur le site internet et Facebook

Comité

Frutschi Lancaster Anne-Catherine, présidente

Thévenaz Florence, vice-présidente

Bole-du-Chomont Fabian, prest. pour adultes

Kernen Christiane, prest. pour adultes

Marchon Lucie, prest. pour enfants

Reymond Jacques-Olivier, prest. pour adultes

Terradillos Jean-Sébastien, prest. pour enfants

Quelques chiffres

95 membres

7 membres du comité

3 permanent·e·s

Partenariats & mandats

SAHA

- Gestion de la subvention cantonale
- Mise en œuvre de la LIncA
- Participation au groupe de travail pour la promotion de la contribution d'assistance

Solidarité-Handicap mental

Organisation faîtière en charge de la gestion du contrat de prestations 2024-2027 avec l'OFAS

Conservatoire de musique neuchâtelois

Formation continue pour adultes

CPNE

Formation continue pour adultes

Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

- Formation continue pour adultes
- Centres aérés

HETS-FR

Formation des étudiant.e.s

Vie de l'association au fil de l'année

Janvier 2025

- ✓ La fondation Ton sur Ton présente le **Forum Culture Inclusive** à notre association afin d'envisager des perspectives de collaboration.
- ✓ Le Service de l'Accompagnement et l'Hébergement de l'Adulte (SAHA), chargé de la mise en œuvre de la **loi sur l'inclusion (LIInCA)** invite notre association, ainsi que toutes les associations et tous les employeurs qui ont participé activement au succès de la première année de la réalisation du projet aliaCap. Ce projet cantonal s'adresse aux personnes en situation de handicap mental dès 18 ans. Il offre la possibilité d'un **choix professionnel adapté** aux envies et capacités de la personne, en lieu du placement institutionnel. Un contrat direct employé.e - employeur.euse est conclu.
- ✓ Notre association, membre du comité de Forum Handicap Neuchâtel (FHNE), participe à la table ronde « **Inclusion professionnelle : facteurs et mesures de réussite** ».

Février 2025

- ✓ Antenne devient membre du groupe de travail (GT) de Forum Handicap Neuchâtel pour une **école inclusive**. Les autres associations membres sont procap (F. Lüthy) et insieme NE (V. Haussener).

Mars 2025

- ☑ Participation au colloque cantonal de la petite enfance sur le thème de la différence.
- ☑ À la suite de l'appel à projets pilotes du service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA), intitulé « **Vie, logement, carrière (VLC)** », notre association et centrevue déposent leur projet pilote au SAHA . Le projet a pour but de faciliter l'accès à la contribution d'assistance en créant **un réseau d'entraide**. Le projet est retenu et débutera en octobre et se terminera en 2027
- ☑ Promotion de la diffusion du film documentaire « **inexclusio** » retraçant l'évolution de la vision du handicap et de l'inclusion au travers des archives de la RTS. Notre association y participe en partenariat avec insieme Neuchâtel, Cerebral Neuchâtel et la fondation Les Perce-Neige. La projection est suivie d'un débat entre la réalisatrice, les protagonistes et le public.

Mai 2025

- ☑ Coanimation avec nos collègues en situation de handicap sur les thèmes de la professionnalité du travailleur.euse social.e et **l'autodétermination** à la Haute École de Travail Social de Fribourg (HETS-FR).





Juin 2025

📅 Notre association organise une séance d'information en partenariat avec insieme Neuchâtel et Cerebral Neuchâtel sur la recherche menée par la Haute Ecole de Travail Social de Fribourg (HETS-FR) sur **la transition vers la vie adulte pour les personnes présentant une déficience intellectuelle**, en Suisse romande. Le but de la recherche est de prendre connaissance des besoins et des situations vécues afin d'améliorer et de renforcer l'aide lors de cette étape de vie.

Août 2025

📅 Notre association répond à une demande du Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) : **promouvoir la participation des jeunes en situation de handicap**, âgés de 14 à 20 ans, à la Session cantonale des jeunes qui aura lieu en octobre 2025. Cette entité est issue de la modification de la LSAJ, introduisant un nouvel article qui prévoit l'organisation d'une Session cantonale des jeunes tous les trois ans. Les objectifs sont :

- sensibiliser les jeunes à l'exercice des droits politiques ;
- leur offrir une plateforme d'expression sur des sujets qui les concernent ;
- relayer leurs positions auprès des autorités.

- 📅 Inclusive Sport, section Suisse Romande et Neuchâtel, contacte notre association en tant qu'**organisme relais concernant le sport inclusif dans le canton**.
- 📅 Consultation relative au projet de rapport du Conseil d'État au Grand Conseil concernant la révision partielle de la Constitution cantonale et la révision de la loi sur les droits politiques (Motion 20.207) : prise de position de notre association en affirmant son soutien déterminé à la révision de la Constitution et celle de la LDP. Cette modification représente une importante étape dans **le processus d'une société neuchâteloise plus égalitaire et inclusive**.
- 📅 Sensibilisation aux troubles cognitifs en collaboration avec Anne-Marie Guye, ergothérapeute, aux enseignant·e·s de la fondation Ton sur Ton.
- 📅 Participation à une étude de **projet inclusif** pour Capitale Culturelle Suisse 2027.

Septembre 2025

- 📅 Notre association est visible dans le catalogue du Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) pour ses prestations adressées aux mineurs.

Novembre 2025

- 📅 Le groupe de travail Ecole inclusive organise une table ronde : « **Ecole inclusive, quelles perspectives pour notre canton ?** ». La table ronde a pour objectif de mettre en perspective le cadre légal en vigueur en matière d'inclusion et les pratiques concrètes d'inclusivité à l'école, actuelles et futures. Le GT proposera une deuxième table ronde en 2026 qui donnera la parole aux parents, enseignant·e·s et autres acteurs du monde scolaire, afin de poursuivre la réflexion sur les défis et les opportunités de l'inclusion dans le système éducatif neuchâtelois.
- 📅 Sensibilisation aux troubles cognitifs aux Samaritains de la ville de Neuchâtel en collaboration avec Christophe Galzin, sous-directeur du secteur Santé et Soins à la fondation Les Perce-Neige.
- 📅 Notre association est invitée par le SAHA à la soirée d'information « **Cap vers l'âge adulte** », spécialement conçue pour les jeunes à parcours spécifiques âgés de 15 à 18 ans, ainsi que pour leurs proches. Notre association présente ses prestations adressées à ce public cible.

Projet « Politiquement inclusif » (PI)

Par la création d'un groupe de travail de personnes rencontrant des difficultés d'apprentissage, le projet « politiquement inclusif » encourage et soutient la participation citoyenne, politique et l'autoreprésentation des personnes concernées.

Actuellement, le groupe est composé de 20 personnes, dont Fabien Fivaz, conseiller aux Etats et relais du groupe auprès du parlement.

Depuis sa création en février 2024, le groupe a tenu plusieurs séances et participé à des événements politiques, comme la session inclusive du Grand Conseil neuchâtelois et le dépôt à Berne de l'initiative pour l'inclusion.

Comme le projet prévoit aussi de sensibiliser les acteurs.trices politiques sur le droit à la citoyenneté et à la pleine participation des personnes concernées, le groupe a organisé le 6 mars 2025 une séance ouverte au public avec des représentants de tous les partis politiques neuchâtelois. Cette séance a eu lieu juste avant les élections cantonales et les participants ont pu débattre de la politique inclusive avec les candidats.

En 2026, le groupe a comme projet d'organiser une rencontre à Berne avec des personnes en situation de handicap engagées en politique. Une formation à l'autoreprésentation sera également mise en place pour les membres du groupe.

Collaborateur·trice·s du Club de Formation Continue

AEBERLI Athalie

AGUDELO GALLEGO Blanca Isabel

ALBERT Jérémie

BELINGA Ornella

BOTTERON Gaël

CHIBOUT Mona

CRIPAN Damien

DA SILVA David

DARKO-SARKWA Edwina

DE MARINIS Antonella

DUPONT Raoul

EICHENBERGER Mia

FROIDEVAUX WETTSTEIN Cornelia

GASSER Emma

GENTIL Laetitia

GHAZAL Jamila

GILLIÉRON Steve

HARBAS Samra

JOAO CAPUTO Tereza

KURTAL Selin

LEJEUNE Anouchka

MARES Nicolas

MOREL Jean-Paul

MOSTAERT Anne-Marie

MULLER Anthony

NEUENSCHWANDER Corinne

PELLEGRINO Vanessa

PERRIARD Emmanuelle

PIN Iris

RIHS Laurence

ROBERT Laurianne

ROULET Eloïse

SADAT Ilham

SALAS RICO Maricela

SAUCY Frédéric

SERRA APARICIO Sarah

TAVEIRA DOS SANTOS Sofia

TERRADILLOS Jean-Sébastien

TRIPET Danny

VEILLON May

Collaborateur·trice·s des Centres aérés

AEBERLI Athalie

ALIJA Melisa

ALVAREZ William

BALLY Damien

BELINGA Ornella

BLANDENIER CORREA Luisa

BOURQUIN Greg

BRUN Hannae

BURGAT Juliette

CRESSIER Tom

DIASOMBE Mouzou

EICHENBERGER Mia

FERRARI Emilie

GENSOLLEN Elodie

GENTILE Maeva

GERBER Julie

GONSETH Léa

GRAZ Gaspard

GREUB Léa

HOLZHERR Sarah

HUALDA Sorane Tea

HUSSAINI Reihan

JOAO CAPUTO Tereza

KLETT Joëlle

KÜNZI Victoria

KUZIE Alexandra

LÜTHI Elisa

MANDIANGO Ulysse

MARES Nicolas

MPOYI WAMPOYI Vanessa

MURSELI Sara

NAJARI Hayet

NIEDERHAUSER Alessia

NUSBAUMER Joëlle

PECCORELLI Emma

PIN Iris

RIBEIRO CARDOSO Léa

RIBEIRO Yoan

RICHARD Juliette

RICHARD Justin

RUPP Matteo

SERRES Ambre

URBANIAK Benjamin

VERDON Alizée

VUILLE Julia

WINGEIER Christelle

ZELLER Léane

Donateurs

Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises
Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux
Cendror Récupération SA
Loterie Romande
Meubles Leitenberg
XO Investments SA

Nos prestataires

Abraham Cohen Hyperproduction	Neuchâtel Rando
Armonic – Terradillos Jean-Sébastien	Olakino Performance
Cap-Contact	Pipoz Sylvie
Dauvergne Nicole	Studio Pilates Spirit Sàrl
Grédy Nicole	Yoki Salle de yoga
Lafranchi Tommaso	
Marti Sports Nordic Walking Team MCK	

**Rapport de l'auditeur sur l'examen succinct
à l'Assemblée générale de l'Association Neuchâteloise
« Antenne Handicap Mental », La Chaux-de-Fonds**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan, compte de profits et pertes) de l'Association Neuchâteloise « Antenne Handicap Mental », pour l'exercice antérieur au 31 décembre 2025.

Ces états financiers annuels relèvent de la responsabilité du Comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association Neuchâteloise « Antenne Handicap Mental », conformément à la loi suisse et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 21 mai 2026

FIDUCONSULT ACTA SA



L. Kelemen
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



K. Lombard
Réviseur agréé

Annexes : - Etats financiers (bilan, compte de profits et pertes)

Comptes annuels

BILAN

ACTIF

Circulant

Caisse	153.90	235.45
Raiffeisen cpte société	33'897.20	31'061.88
Raiffeisen cpte caisse	484.86	124.13
Raiffeisen cpte épargne	14'346.31	39'496.34
Raiffeisen cpte garantie	5'050.15	5'041.96
Etudiants-Etudiantes	2'875.55	493.05
Membres Cotisations	1'170.00	210.00
Enfants CA	1'918.55	703.95
Divers	64.00	0.00
Ducroire	-1'500.00	
Actifs transitoires	5'793.95	6'940.02
Impôt anticipé à récupérer	0.00	0.00
Cautions	270.00	270.00

PASSIF

Fonds étrangers

Avances Etudiants - Etudiantes	0.00	0.00
Passifs transitoires	4387.22	14'529.75
Provision salaires	0.00	0.00
Provision pour prestations Antenne	0.00	0.00
Provision COVID-19	0.00	0.00

Fonds propres

	60'137.25	70'047.03
Solde Initial	70'047.03	80'029.80
Résultat de l'exercice	-9'909.78	-9'982.77
Solde final	60'137.25	70'047.03

Engagements hors bilan

	31.12.2025	31.12.2024
Actif hors bilan	0.00	0.00
Passif hors bilan	0.00	0.00

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	Exercice 2025 CHF	Exercice 2024 CHF		Exercice 2025 CHF	Exercice 2024 CHF
Produits d'exploitation	351'741.25	367'208.09	Charges d'exploitation	361'651.03	377'190.86
Subventions OFAS	229'926.80	227'425.10	Salaires	258'390.13	263'899.80
Subvention Etat de Neuchâtel	60'000.00	55'600.00	Charges sociales	33'218.10	31'973.30
Sub. Etat NE - Projet SAHA	1'480.00	10'000.00	Indemnités perte de gain	0.00	0.00
Dons	7'908.50	18'438.75	Salaire - Projet PI	4'601.35	4'601.35
Contributions Membres AHM	5'310.00	5'160.00	Charges sociales - Projet PI	727.10	844.25
Contributions participants CFC	36'317.60	34'469.85	Salaire - Projet VLC	742.82	
Contributions participants CA	7'821.40	8'280.00	Charges sociales - Projet VLC	66.35	
API participants CA	3'118.20	3'789.65	Loyers	11'998.56	13'502.60
Variation Ducroire	-1'500.00		Frais de déplacement et formation	5'271.51	6'844.94
Autres	0.00	0.45	Honoraires	10'305.00	7'002.00
Interventions et encaissements divers	1'356.15	3'872.55	Honoraires mandataires	1'556.70	1'756.70
Produits financiers	2.60	171.74	Assurances commerciales	472.40	471.50
Produits extraordinaires	0.00	0.00	Fournitures de bureau	2'633.64	1'849.07
			Matériel de cours	9'891.95	13'003.25
			Nourriture	5'654.30	6'279.20
			Frais de ports, téléphone	3'721.05	4'502.50
			Publicité, imprimés	6'102.96	6'438.11
			Logiciels	3'559.02	9'301.15
			Frais de banque, poste	511.21	334.76
			Actions spéciales	201.88	2'175.63
			Frais projet cantonal PI	29.60	234.30
			Frais projet cantonal VLC	431.00	
			Frais divers	1'564.40	2'176.45
			Résultat d'exploitation	-9'909.78	-9'982.77
			Attribution provisions	0.00	0.00
			Dissolution provision	0.00	0.00
			Résultat de l'exercice	-9'909.78	-9'982.77



La Chaux-de-Fonds
Numa-Droz 68
2300 La Chaux-de-Fonds

032 914 10 10

www.antenne-handicap.com
info@antenne-handicap.com



Association neuchâtoise
Antenne Handicap

IBAN

CH43 8080 8004 9584 5813 4

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don

